FICHE TECHNIQUE

Adhésif Blueskin® LVC

Adhésif pour membranes autoadhésives Blueskin

Propriétés physiques

- Couleur	Bleu	- Température de service	Moins 40°C à 70°C
- Teneur en solides	40%	- Température d'application	Moins 12°C à 40°C
- Poids	0,919 kg/L	- Inflammabilité	
- Temps de séchage		À l'état humide	Inflammable
Prise initiale	Environ 30 minutes	À l'état sec	Brûle
Prise complète	2 heures		
- Maximum COV	<240 grammes/litre		

Description

L'**Adhésif Blueskin® LVC** est un apprêt à base de caoutchouc, à séchage rapide et à plus faible teneur de composés organiques volatils (COV), conçu pour améliorer l'adhérence des membranes autoadhésives comme les membranes **Blueskin®**.
Peut être utilisé en tant qu'adhésif de contact sensible à la pression pour le solin Néoprène.

Caractéristiques

- Conforme à la réglementation de l'*Ozone Transport Commission* concernant les adhésifs et scellants industriels ainsi qu'au règlement *California South Coast Rule 1168*
- À prise rapide
- À forte adhérence : améliore l'adhérence des membranes au substrat
- Applicable à des températures normales et basses
- Facile à appliquer

Utilisations

Sert d'adhésif pour les membranes autoadhésives comme **Blueskin® SA, SALT, TWF, VP** et **WP200**, pour les applications sur la maçonnerie, le béton, le bois, les panneaux de gypse, les panneaux DenGlass℠ Gold et les surfaces métalliques.

L'Adhésif Blueskin® LVC est l'apprêt par excellence pour préparer la surface avant l'application des membranes autoadhésives au-dessus du sol; à base de solvants, il procure une prise rapide et une forte adhérence, en plus d'être doté d'une plus faible teneur de composés organiques volatils.

L'**Adhésif Blueskin® LVC** peut être utilisé pour faire adhérer le solin Néoprène à la maçonnerie, le béton et à lui-même (chevauchements).

Restrictions

Éviter d'appliquer directement sur les matériaux de polystyrène, comme les panneaux isolants en polystyrène. Ne pas utiliser ni exposer à proximité de flammes nues, de décharges électriques et d'autres sources d'inflammabilité. Ne pas utiliser là où l'odeur des solvants risque d'altérer les aliments ou autres produits sensibles.

Emballage

L'**Adhésif Blueskin® LVC** est fourni en contenants de 18,93 L (contient 17 L).

Préparation de la surface

Les surfaces doivent être sèches et exemptes de poussière, saleté, graisse, huile et autres particules étrangères.

Compagnie Henry Canada, Inc., 10, avenue St-Pierre, Lachine QC H8R 1N7
Tél.: (514) 364-5224 ou 800-361-4599 **Téléc.:** (514) 364-7270 **courriel :** techservices@henry.com
www.cafr.henry.com
Révision : 18 décembre 2014

Application

Adhésif Blueskin® LVC pour membranes autoadhésives – Appliquer à la brosse, au rouleau ou au pulvérisateur à raison de jusqu'à 6,13 m²/L (250 pi²/gal US). Le rouleau doit être doté d'une épaisse couche de fibres naturelles, comme de la laine d'agneau. Laisser sécher l'apprêt 30 minutes (plus longtemps par temps froid) avant d'appliquer la membrane.

Les surfaces apprêtées qui ne peuvent être recouvertes de membrane le même jour doivent être apprêtées de nouveau.

Adhésif Blueskin® pour membrane solin Néoprène – Appliquer à la brosse à raison de 3,07 m²/L (125 pi²/gal US) sur le substrat et à l'endos de la membrane solin Néoprène. Allouer un délai de collage suffisant de manière à obtenir une pleine adhérence. Appliquer la membrane sur le substrat en prenant soin de bien lisser les plis et les vides.

Nettoyage

Utiliser des essences minérales pour nettoyer outils, etc. Se nettoyer les mains à l'aide d'un nettoie-mains sans eau.

Mise en garde

DANGER! LIQUIDE ET VAPEURS EXTRÊMEMENT INFLAMMABLES. LES VAPEURS PEUVENT CAUSER UN EMBRASEMENT ÉCLAIR.
Contient de l'hexane, de l'acétate de méthyle et du chlorobenzotrifluoride. Les vapeurs peuvent causer une explosion. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes. Les vapeurs risquent de causer un embrasement éclair. Ne pas fumer. Lors de l'application, fermer ou débrancher flammes pilotes, flammes, poêles, chaufferettes, moteurs électriques, et toute autre source d'inflammabilité jusqu'à ce que les vapeurs se soient dissipées. Ne pas chauffer les contenants ni les entreposer à des températures supérieures à 48,9°C (120°F). Pour utilisation à l'extérieur seulement. FERMER TOUTES LES BOUCHES D'ENTRÉE D'AIR jusqu'à ce que les solvants se soient dissipés. Contient des solvants volatils qui peuvent contaminer l'eau potable. Refermer les contenants après chaque usage. **DANGER! NOCIF OU MORTEL SI INGÉRÉ!** Si le produit est ingéré, ne pas faire vomir. COMMUNIQUER IMMÉDIATEMENT AVEC UN MÉDECIN!. Peut être nocif s'il est absorbé par voie cutanée. Utiliser des mesures de protection pour éviter tout contact avec les yeux et la peau. S'il y a contact avec les yeux, ouvrir grand les paupières et rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. OBTENIR DES SOINS MÉDICAUX! **N'UTILISER QU'AVEC UNE VENTILATION ADÉQUATE!** Éviter de respirer les vapeurs. En cas de larmoiement, céphalées ou étourdissements, quitter la zone ou augmenter l'apport d'air frais, ou encore, porter un appareil respiratoire (NIOSH/MSHA TC 23°C ou l'équivalent). L'exposition professionnelle répétée ou prolongée aux solvants peut entraîner des lésions permanentes au cerveau et au système nerveux. **GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.**

Garantie limitée

GARANTIE LIMITÉE SUR LE PRODUIT ET DÉNI DE RESPONSABILITÉ : un grand nombre de facteurs peuvent affecter la performance du présent produit – comme les conditions météorologiques, la qualité de l'exécution, l'équipement utilisé et la condition préalable du substrat – facteurs qui sont hors de notre contrôle. Nous, le fabricant, garantissons seulement que nous remplacerons, sans frais, tout produit présentant un défaut matériel dû à sa fabrication initiale dans les 12 mois suivant la date d'achat, sous réserve que ledit produit ait été appliqué conformément à nos directions écrites pour les utilisations recommandées comme convenant audit produit. La preuve d'achat doit être fournie. STIPULATION D'EXONÉRATION DE CONDITIONS/GARANTIES ET LIMITATION DE RESPONSABILITÉ : LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE TIENT LIEU DE TOUTE AUTRE CONDITION OU GARANTIE EXPRESSE OU TACITE, Y COMPRIS MAIS NON DE FAÇON LIMITATIVE, TOUTE CONDITION OU GARANTIE IMPLICITE DE COMMERCIALITÉ OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. PERSONNE, Y COMPRIS LE FABRICANT, N'AURA QUELQUE RESPONSABILITÉ QUE CE SOIT, Y COMPRIS POUR CAUSE DE NÉGLIGENCE OU DE DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU INDIRECTS DÉCOULANT DE TOUT MÉSUSAGE, TOUTE DÉFECTUOSITÉ OU TOUT DÉLAI DE REMPLACEMENT OU AUTRE, AU-DELÀ DU REMPLACEMENT DUDIT PRODUIT. SI L'ACHETEUR N'ACCEPTE PAS LES CONDITIONS DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE, IL PEUT RETOURNER TOUS LES CONTENANTS OU EMBALLAGES DU PRODUIT ACHETÉ AFIN D'EN OBTENIR PLEIN REMBOURSEMENT DANS LES 30 JOURS SUIVANT L'ACHAT. LA RÉTENTION DU PRODUIT AU-DELÀ DUDIT DÉLAI DE 30 JOURS, OU L'UTILISATION DU PRODUIT, CONSTITUE UNE ACCEPTATION DES CONDITIONS ET DES CLAUSES EXONÉRATOIRES DE LA GARANTIE LIMITÉE. LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE ET DÉNI DE RESPONSABILITÉ OFFRE À L'ACHETEUR LE RECOURS EXCLUSIF POUR TOUT CE QUI SE RAPPORTE AU PRÉSENT PRODUIT. Dans la mesure où quelque partie que ce soit de la présente GARANTIE LIMITÉE SUR LE PRODUIT ET DÉNI DE RESPONSABILITÉ est reconnue non exécutoire en vertu de la législation du lieu de l'achat du produit, ladite partie sera expurgée et le reste des présentes conditions demeureront pleinement applicables. Dans les limites autorisées par la loi, la durée de toute condition ou garantie implicite est limitée à la durée de la garantie expresse de Henry.